

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260526_37
Référence Nomenclature n°9.4

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY**

Direction en charge : Pole Technique, Patrimoine, Aménagement et Développement Territorial

Service en charge : Architecture, Patrimoine, Etudes de projets, Transition écologique et Développement durable

Objet : Motion de soutien à la Fédération Nationale des collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) pour réaffirmer la nécessité de maintenir l'organisation des services publics de réseaux Energie à l'échelon territorial communal

Vu la délibération N°22-184 en date du 31 Mai 2022 portant approbation l'adhésion de la ville de Firminy au groupement d'achats énergie porté par le SIEL-TE Loire pour l'achat d'énergies, de fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique,

Considérant que par courriel en date du 10 avril 2026 le SIEL-TE Loire informe la ville du projet de loi relatif à la décentralisation visant à attribuer au département la gestion des réseaux de proximité (eau, numérique, gaz, électricité) et remettant en cause le rôle des Autorités Organisatrices de la Distribution d'Énergie (AODE),

Considérant que la distribution d'énergie (électricité, gaz, chaleur et froid) ainsi que celle de l'eau constituent des services publics essentiels de proximité, qui justifient que ces compétences opérationnelles soient exercées par les collectivités du bloc communal aux plus près des réalités du terrain et des besoins des citoyens-consommateurs,

Considérant l'existence d'un lien étroit entre les services publics de réseaux et certaines politiques publiques locales comme celles en matière d'urbanisme et d'aménagement, dont la mise en œuvre relève également du bloc communal,

Considérant le rôle opérationnel et de conseil que jouent les syndicats techniques dans la mise en œuvre de la transition écologique pour le compte de leurs membres, notamment grâce à une ingénierie technique spécialisée indispensable dans le secteur des réseaux d'énergie,

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Soutenir la motion adoptée par la Fédération Nationale des collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) en date du 11 décembre 2025 face au projet de loi de décentralisation, en réaffirmant le rôle des communes et de leurs groupements en tant qu'autorités organisatrices de la distribution d'énergie.
- Donner tous les pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260526_37
Référence Nomenclature n°9.4

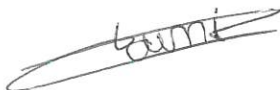
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité des voix des membres prenant part au vote,

27 voix Pour,
6 Abstentions,

- **SOUTIENT** la motion adoptée par la Fédération Nationale des collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) en date du 11 décembre 2025 face au projet de loi de décentralisation, en réaffirmant le rôle des communes et de leurs groupements en tant qu'autorités organisatrices de la distribution d'énergie.
- **DONNE** tous les pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 26 Mai 2026

La Secrétaire de Séance,



Claire TAING

Le Maire,


MAIRIE DE FIRMINY
R.F.
★ ★
(42702) Marc PETIT

Certifié exécutoire compte tenu de sa publication
en date du 01/06/2026.....
Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services
S. BELAIDI



DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

SEANCE DU MARDI 26 MAI 2026

**Motion de soutien à la Fédération Nationale des collectivités
Concédantes et Régies (FNCCR) pour réaffirmer la nécessité de
maintenir l'organisation des services publics de réseaux Energie à
l'échelon territorial communal**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 19 Mai 2026, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Mardi 26 Mai 2026 à 18 heures 30, sous la présidence de Monsieur Marc PETIT, Maire de la Ville de FIRMINY.

PRESENTS : M. PETIT Marc, Mme TAING Claire, M. MALLEY Eric, Mme AULAGNIER-JASSERAND Isabelle, M. IBARS Robert, Mme GOURGAUD Jocelyne, M. MENDES José, Mme BERGER Evelyne, M. FAYOLLE Hugo, Mme PEYCELON Valérie, M. VIAL Mickaël, Mme VICENTE Sabrina, M. FERRIER Damien, Mme RIOCREUX Sandrine, M. CHARTRON Jean-Paul, Mme LIOGIER Aline, M. EL KHATABI Hassan, M. DANCERT Bertrand, Mme PONCET Elizabeth, M. GUILLOT Dylan, Mme SEIVE Violaine, Mme CURIOT Marie-Amélie, M. LUYA Julien, M. ROBERT Loïc, Mme DREVET Leslie, M. TRIOLLIER Aloïs, M. CHALAND Christophe, Mme GIL Nathalie, Mme PUTOT Anne-Sophie, M. BOYER François, M. GIUNTA Jean-Dominique.

POUVOIRS : Mme REYMOND Magali à M. CHARTRON Jean-Paul, M. MONISTROL Sébastien à Mme GOURGAUD Jocelyne.

SECRETARE DE SEANCE : Mme TAING Claire.

PERSONNEL ADMINISTRATIF : M. BELAÏDI Saïd, Directeur Général des Services,
Mme MACÉ M-France, Responsable Service Assemblée
Mme LUACES Géraldine, Responsable Service Finances

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de membres présents : 31
Nombre de pouvoirs : 2
Nombre de membres absents : 0
Nombre de votants : 33

